

1 LE CODE DE LA ROUTE - Vol1

DANS VOTRE LANGUE / IN YOUR LANGUAGE

1	2	3
4	5	6
7	8	9
10	11	12

1



Voie de détresse à droite

2



Voie de détresse à gauche

3



Voies affectées

4



Auberge de jeunesse

5



Cabine téléphonique publique

6



Chambre d'hôtes ou gîte

7



Distributeur de billets de banque

8



Débit de boissons ouvert 7 jours sur 7

9



Embarcadère

10



Emplacement de mise à l'eau d'embarcations légères

11



Emplacement pour pique-nique

12



Gare auto-train

2 LE CODE DE LA ROUTE - VOL2

DANS VOTRE LANGUE / IN YOUR LANGUAGE

1	2	3
4	5	6
7	8	9
10	11	12

1



Gare de téléphérique

2



Hôtel ou motel ouvert
7 jours sur 7

3



Informations relatives aux
services ou activités touristiques

4



Installations accessibles aux
personnes handicapées

5



Issue de secours vers la droite

6



Issue de secours vers la gauche

7



Jeux d'enfants

8



Moyen de lutte contre l'incendie

9



Point de départ d'un circuit de
ski de fond

10



Point de départ d'un télésiège ou
d'une télécabine

11



Point de départ d'un itinéraire
pédestre

12



Point de détente

DANS VOTRE LANGUE / IN YOUR LANGUAGE

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

1



Point de vue

2



Poste d'appel d'urgence

3



Poste de distribution de carburant

4



Poste de dépannage

5



Poste de secours

6



Restaurant ouvert 7 jours sur 7

7



Station de gonflage

8



Station de vidange pour caravanes

9



Terrain de camping pour caravanes et autocaravanes

10



Terrain de camping pour tentes, caravanes et autocaravanes

11



Terrain de camping pour tentes

12



Toilettes ouvertes au public

4 LE CODE DE LA ROUTE - Vol4

DANS VOTRE LANGUE / IN YOUR LANGUAGE

1	2	3
4	5	6
7	8	9
10	11	12

1



Auberge de jeunesse

2



Aéroport

3



Chambre d'hôtes ou gîte

4



Cimetière militaire

5



Débit de boissons

6



Déchèterie

7



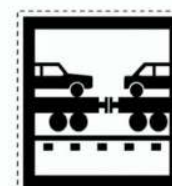
Embarcadère pour bac ou car-ferry

8



Emplacement pour pique-nique

9



Gare de trains autos

10



Hôpital ou clinique assurant les urgences

11



Hôpital ou clinique n'assurant pas les urgences

12



Hôtel

5 LE CODE DE LA ROUTE - Vol5

DANS VOTRE LANGUE / IN YOUR LANGUAGE

1	2	3
4	5	6
7	8	9
10	11	12

1



Installation accessible aux personnes handicapées

2



Maison de pays

3



Parc de stationnement

4



Point d'accueil jeunes

5



Point de départ d'un circuit de ski de fond

6



Point de départ d'un itinéraire d'excursions à pied

7



Point de mise à l'eau d'embarcations légères

8



Point de vue

9



Point d'eau potable

10



Port de commerce

11



Poste d'appel d'urgence

12



Poste d'appel téléphonique

DANS VOTRE LANGUE / IN YOUR LANGUAGE

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

1



Poste de distribution de carburant

2



Relais d'information service

3



Restaurant ouvert 7 jours sur 7

4



Terrain de camping pour caravanes

5



Terrain de camping pour tentes

6



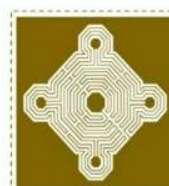
Village étape

7



Terrain du conservatoire du littoral et des rivages lacustres

8



Monument historique

9



Parc national

10



Réserve naturelle

11



Site classé

12



Parc naturel régional

DANS VOTRE LANGUE / IN YOUR LANGUAGE

1	2	3
4	5	6
7	8	9
10	11	12

1



Annonce de feux tricolores

2



Autres dangers

3



Cassis ou dos-d'âne

4



Chaussée particulièrement glissante

5



Chaussée rétrécie

6



Chaussée rétrécie par la droite

7



Chaussée rétrécie par la gauche

8



Circulation dans les deux sens

9



Descente dangereuse

10



Débouché de cyclistes venant de droite ou de gauche

11



Accès interdit à tous les véhicules à moteur

12



Arrêt au poste de douane

DANS VOTRE LANGUE / IN YOUR LANGUAGE

1	2	3
4	5	6
7	8	9
10	11	12

1



Arrêt au poste de gendarmerie

2



Arrêt au poste de police

3



Arrêt au poste de péage

4



Arrêt et stationnement interdits

5



Accès interdit aux véhicules dont la largeur est supérieure à 2,5m

6



Circulation interdite à tout véhicule dans les deux sens

7



Cédez le passage à la circulation venant en sens inverse

8



Interdiction aux véhicules affectés au transport de marchandises

9



Interdiction de circuler sans maintenir un intervalle de 70m

10



Interdiction de dépasser tous les véhicules à moteur

11



Interdiction de faire demi-tour sur la route suivie

12



Interdiction de tourner à droite à la prochaine intersection

DANS VOTRE LANGUE / IN YOUR LANGUAGE

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

1



Interdiction de tourner à gauche
à la prochaine intersection

2



Limitation de vitesse à 50 km/h

3



Sens interdit à tout véhicule

4



Signaux sonores interdits

5



Stationnement interdit du 1er au
15 du mois

6



Stationnement interdit du 16 à la
fin du mois

7



Stationnement interdit

8



Accès interdit aux cycles

9



Accès interdit aux cyclomoteurs

10



Accès interdit aux motocyclettes
et motocyclettes légères

11



Accès interdit aux piétons

12



Accès interdit aux voitures à
bras